



## Communiqué de presse

### La commune passe au point à temps automatique

Au cours des dernières semaines, la commune a procédé à la réfection de certaines voies à l'aide d'un point à temps automatique dans différents quartiers de la ville.

#### **Le point à temps : qu'est ce que c'est?**

Le point à temps automatique est une technique qui a pour objet la réfection de la couche de roulement de la chaussée en des points où celle-ci a subi des dégradations de surface. Il concerne :

- les nids de poules
- les arrachements

#### **Une année exceptionnelle**

Comme tous les ans, la commune effectue cette opération au début du printemps. C'est en effet durant cette période qu'il est utile de le réaliser en raison d'une chaleur modérée. A Marennes et comme dans le reste de la Charente-Maritime, les routes ont particulièrement souffert cette année pour deux raisons majeures : le gel d'une part et la tempête Xynthia d'autre part. Si l'on n'a pu mesurer, dans un premier temps, les effets de cette tempête sur nos routes, on sait que l'eau qui s'est déversée sur une bonne partie d'entre elles n'a pas été bénéfique, bien au contraire.

Cette opération, réalisée chaque année, permettra donc aux voies communales de rester praticables pendant toute l'année avant d'être entretenues à nouveau l'année prochaine.

Contact presse :  
Adrien Gobbo  
06 48 35 60 12  
[communication@marennnes.fr](mailto:communication@marennnes.fr)